


 Département des Pyrénées Orientales
VILLELONGUE DE LA SALANQUE
 Commune de

Approuvé par OCM du 07/07/1985 et 21/12/1994
 Révisé par OCM du 07/07/1999
 1^{ère} modification approuvée par OCM du 28/07/2003
 2^{ème} modification approuvée par OCM du 11/02/2008

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 3-1
 PLAN DE ZONAGE
 DOSSIER APPROUVÉ

Echelle : 1/2000
 Élaboré par l'Occupation des Sols

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PPR (approuvé le 27/06/2006)

- Limites zones potentiellement urbanisables au titre des risques
- Limites zones non urbanisables
- Zones non urbanisables
- Zone d'expansion
- Zone d'éroulement majeur
- Zones urbanisées ou urbanisables
- Centre urbain en localité bâtie
- Périphérie urbaine hors centre urbain
- Zone d'extension de l'urbanisation
- Lits mineurs

LEGENDE PLU

- Périmètres de Zones et de Secteurs
- Indices fonction des hauteurs de submersion (PPR)
 - inférieure à 0,50 m
 - comprise entre 0,50 et 1 m
 - comprise entre 1 et 1,50 m
 - supérieure à 1,50 m
- Emplacements réservés
- Espaces Bioclimatiques
- Secteur de nuisance sonore classé par arrêté préfectoral du 26/02/2002
 - Catégorie 3 - 100 m²
 - Catégorie 4 - 30 m²
- Sites archéologiques
- Droit de préemption urbain

